mars 2010 - N°17

BULLETIN MUNICIPAL

LES TOURRETTES

ÉDITORIAL de Monsieur le Maire

Voici le premier numéro de l'année 2010 et, comme c'est l'usage depuis sa création en 2005, vous trouverez dans ces lignes, des éléments d'information sur ce qui se passe dans notre village, dans des domaines aussi variés que possible, sans aucune prétention journalistique de notre part.

Notre village s'agrandit, L'INSEE en atteste avec son recensement de février 2010 qui actualise à 954 le nombre d'habitants . Ce chiffre n'intègre pas les 46 logements du lotissement des Lavandins, qui vont être livrés à leurs propriétaires en avril prochain. Nul doute que nous allons rapidement dépasser le chiffre de 1000 habitants.

Parce qu'il s'agrandit, nous avons anticipé et engagé 3 dossiers importants :
La construction d'une bibliothèque avec salle d'animation-exposition, équipée des bornes de consultation Internet.

Le financement en est presque bouclé et nous avons le feu vert de la Direction Régionale des Actions Culturelles (DRAC). Dans le prochain numéro nous en publierons les plans et la maquette.

L'étude de faisabilité de la construction d'une station d'épuration est en cours ; on entrevoit enfin la mise aux normes sanitaires de notre village, déjà pointé du doigt par les services préfectoraux.

Le projet d'implantation d'une déchetterie communautaire au nord du territoire, est en cours d'étude.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancement de ces 3 dossiers, et bien sûr, de ceux, moins importants, que nous conduirons en parallèle.

Bonne lecture à tous...

Le Maire
Jean-Pierre LAVAL

Chutes de neige

Dès les premiers jours de janvier, un épais manteau blanc a recouvert la commune . Toute l'équipe municipale, Monsieur le Maire en tête, s'est mobilisée, pour la mise en oeuvre du plan local de secours, l'organisation de l'aide aux "écarts" , l'approvisionnement des maisons isolées, ou les relations avec la Préfecture.Une mention particulière pour les Services Techniques Municipaux , sous la houlette de Jacky BESLOT, qui ont été sur la brèche, de jour comme de nuit, pour assurer le dégagement des voies de circulation de la commune.
Les chutes de neige continuelles n'ont pas facilité leur tâche et, déblaiement et salage se sont poursuivis sans relâche.
Conséquence inattendue, de nombreux enfants ont ressorti combinaisons et gants de ski pour s'adonner aux joies de la luge dans la moindre rue en pente. De quoi donner, l'espace d'un instant, un petit air de station de ski à notre village. Mais attention aux chûtes de patins !

Au Conseil Municipal

Les comptes rendus complets sont affichés en Mairie

Séance du 17 décembre

- Vote d'un crédit supplémentaire - Délibération modificative
Pour permettre de faire face aux opérations concernant des travaux du service de l'assainissement dans le cadre du transfert de cette compétence à la Communauté d'Agglomération Montélimar Sésame, acceptée par Monsieur le Préfet selon arrêté n° 09.5234 du 19 novembre 2009, il a été nécessaire de contracter un crédit approuvé par le Conseil Municipal en date du 15 octobre 2009. Dans le Budget Général M14, ce crédit est comptabilisé dans les "Recettes-Investissement" et inscrit en "Dépenses-Investissement". Il doit être versé au compte "Recettes-Investissement" du Budget Assainissement M49..
Cette opération juridico-financière permet donc à la Commune De LES TOURRETTES de se mettre en conformité avec la loi et obtenir une station d'épuration à un prix trois fois moindre que si elle avait dû la construire elle-même.
- Recensement de la population en 2010 - Recrutement et rémunération des agents recenseurs
Jean-Pierre LAVAL Maire, informe le Conseil Municipal : La Commune de Les Tourrettes est sur la liste des Communes qui ont à réaliser l'enquête de recensement en 2010 (collecte des renseignements du 21 janvier au 20 février) ; Il a procédé par arrêté, à la nomination de l'agent coordonnateur qui doit s'assurer, en particulier, du bon déroulement des opérations de recensement ;
L'INSEE suggère un agent recenseur pour 150 foyers. Il est donc nécessaire de procéder au recrutement de 2 agents chargés des opérations de recensement et la Commune doit être divisée en deux districts.
- Désignation d'un représentant suppléant à la Commission Locale d'Information (CLI) de CRUAS-MEYSSE
Par délibération en date du 10 septembre 2009, le Conseil Municipal a désigné M. André BELPEER comme représentant titulaire de la Commune à la CLI de CRUAS-MEYSSE pour une durée de deux ans. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés désigne M. Georges PONS, Conseiller Municipal Délégué, comme représentant suppléant de la Commune de Les Tourrettes à la Commission Locale d'Information (CLI) de CRUAS-MEYSSE.
- Questions diverses : Compte rendu de l'Assemblée Générale du SITOM
Monsieur le Maire fait le compte-rendu de l'Assemblée Générale du Syndicat de Traitement des Ordures Ménagères: L'évolution sur 10 mois de 2008 à 2009 fait apparaître : Baisse globale du tonnage (270 T de moins pour la C.C. Montélimar Sésame.). La quantité moyenne de déchets ménagers produite par habitant est de 338 kgs. Le coût total de la collecte et du traitement ressort à 63,50 € par tonne.
Compte rendu du Conseil Communautaire de la Sésame
Jean-Pierre LAVAL Maire rappelle au Conseil que désormais laCommunauté d'Agglomération sera en charge des transports en tant que compétence obligatoire ; C'est d'ailleurs lui qui assurera la direction de cette compétence en sa qualité de Vice-Président de la Communauté d'Agglomération. Une convention sera signée avec le Département qui jusque-là détenait la compétence du transport scolaire, notamment.Une plate forme de vélos en libre service (type VÉLIB) sera installée à Montélimar, devant l'Office du Tourisme avec un parc de démarrage de 15 vélos. Le tarif des bus du réseau urbain Montilien sont inchangés et Monsieur le Maire rappelle que la gratuité de ce service est accordée à tous les habitants de la Communauté, âges de plus de 60 ans.
Projets communaux : zone artisanale Nord et mur antibruit de l'autoroute: Monsieur le Maire demande au 1er Adjoint de faire le compte rendu de la réunion ayant eu lieu avec les A.S.F. la D.D.E. et la Communauté de Commune, concernant la Zone d'Activité Nord.
Concernant le mur anti-bruit en bordure de l'autoroute, une décision devrait être prise par les A.S.F. avant la fin 2010. Ceci concernerait un ouvrage de 150m de longueur sur la rive gauche.
Point des travaux sur la Commune :Dossier dégâts d'orage 2008 -Une information est communiquée au conseil quant au début imminent des travaux au niveau du passage à gué conduisant au quartier de la Pascale. La Mairie a reçu l'étude concernant les travaux de l'ouvrage de dissipation des eaux du BLOMARD en aval de l'Autoroute. Cette étude a été financée par les A.S.F. Aucune certitude n'est donnée, à ce jour, quant au financement des travaux par les A.S.F.
Zone artisanale de Belfond - Monsieur le 1er Adjoint annonce la réception du plan de la Zone Artisanale de BELFOND établi par le Cabinet DARRAS, délimitant 8 lots d'inégales surfaces, bientôt proposés à la vente.
Monument aux Morts -Monsieur P. GARNIER fait le point sur le dossier du nouveau Monument aux Morts. Il devrait être installé par les soins de l'entreprise RAVIT au cours de la semaine prochaine. Les abords seront aménagés par la Commune, M. A .ROQUE se chargeant de la mise en place des chaînes et des obus.
Signalisation des "points noirs" -Monsieur P. GARNIER informe avoir reçu le devis de l'entreprise PROXIMARK pour le marquage au sol des chaussées. Cette entreprise ayant été retenue, le montant des travaux sera porté au budget 2010, pour un ordre de service en janvier et des travaux au plus tard en février 2010.
Sont concernés, la rue Olivier de Serre, ainsi que le carrefour à proximité de l'Auberge où un giratoire sera peint au sol, avec trois panneaux « Céder le passage »
Construction de la Bibliothèque et de la salle Associative et d'Animation: Monsieur A. BELPEER fait le point sur l'avancement de ce dossier : La demande de subventions à l'État doit être expédiée dès la semaine prochaine. Le projet de chauffage au bois pour l'ensemble des bâtiments communaux a été abandonné compte tenu du coût prohibitif de ce type d'installation.

Séance du 25 février

- Approbation du Compte Administratif M14 pour 2009 et affectation des résultats
Comme il est d'usage, M. le Maire ne prend pas part au débat, et c'est M. BELPEER, 1er adjoint, qui présente les résultats du Compte Administratif M14 :
Après en avoir délibéré, le Compte Administratif M14 et les propositions de réaffectation des résultats sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés. Le montant de l' excédent reporté fait apparaître une bonne capacité d'auto-financement.
- Approbation du Compte Administratif M49 pour 2009 et affectation des résultats
Dans les mêmes conditions, il présente également les résultats du Compte Administratif M49 : Compte tenu du transfert de la compétence « Assainissement » à la Communauté d' Agglomération de Montélimar Sesame, il informe le Conseil que le Compte administratif M49 est présenté au Conseil pour la dernière fois. Après en avoir délibéré, le Compte Administratif M49 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.
- Taux d'imposition 2010 (part communale des impôts locaux : taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non-bâti)
M.J.P. LAVAL, Maire propose, concernant la part communale de la taxe d'habitation, du foncier bâti et du foncier non bâti, de conserver pour 2010 les mêmes taux qu'en 2007, 2008, et 2009, soit respectivement 9,35 %, 10,76 % et 54,54 %.
Cette proposition est acceptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.
- Budget associatif 2010 : M. Le Maire propose au Conseil de reconduire en 2010, le montant du budget associatif de 2009. Il demande à M. COMMENGE de présenter une répartition du montant de cette enveloppe en proposant le montant alloué à chaque association ayant formulé une demande de subvention.
Les propositions de M. Robert COMMENGE sont acceptées à l'unanimité moins une voie contre et une abstention des membres présents ou représentés.
- Eclairage public du chemin des hôtels entre la Zone hôtelière et l'Auberge des Tourrettes
M. le Maire présente les éléments du dossier, en précisant que l'éclairage de cette zone est rendu nécessaire pour des raisons de sécurité.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés : Approuve ce projet et autorise Monsieur le Maire, à signer tous documents relatifs à ces travaux et notamment la convention avec le SDED et la commande à l'entreprise SPIE de Montélimar. Mandate M. Le Maire pour solliciter la subvention la plus élevée possible de la part du Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme.
- Questions diverses : Renouvellement pour trois ans (2012) de la convention avec la D.D.E. pour assistance de la Commune en tant que Maître d'œuvre.
Point des travaux sur la Commune :Dossier dégâts d'orage 2008
Les travaux au niveau du gué conduisant au quartier de la Pascale sont sur le point de s'achever. Seul l'engazonnement reste à réaliser. La Société HYDRETUDES doit présenter courant mars 2010 le devis pour les travaux en aval, jusqu'au confluent avec le Rhône, pour un chantier dont le début est prévu au mois de juillet.
Zone artisanale de Belfond :Ce dossier est quasiment bouclé, avec le récent déplacement d'une ligne téléphonique qui traversait une parcelle. Le plan des 8 lots a été accepté par la D.D.E. La commercialisation des parcelles sera confiée aux services compétents de la Communauté d'Agglomération, le prix de vente au m2 étant fixé par les Domaines.
Monument aux Morts :M. GARNIER fait le point sur le dossier: Les travaux sont sur le point d'être achevés. MM. ROQUES et MICHALET, Conseiller Municipaux, doivent encore installer les obus et la chaîne entourant le monument.
Lotissement « Les Lavandins » : M. PONS fait le point sur le dossier. Après avoir pris contact avec la majorité des futurs propriétaires, il apparaît que l'occupation de 46 logements, générerait la présence se 12 à 15 enfants supplémentaires à l'école. Compte tenu de l'incertitude concernant les 6 logements ouverts à la location, il n'est pas certain que l'effectif de l'école soit suffisant pour justifier la création d'une classe supplémentaire à la rentrée scolaire de septembre 2010.
Chemin de La Pascale A la demande des la Commune, des reprises du revêtement ont été effectuées par l'Entreprise CHEVAL le 23 février 2010.
Recensement 2010-02-26 : M. le Maire précise que les dossiers sont partis à l'I.N.S.E.E. et que les premiers chiffres font apparaître une population de 954 habitants. Compte tenu de la livraison programmée des logements du lotissement des Lavandins, le seuil des 1 000 habitants va être franchi très prochainement.
Elections Régionales des 14 et 21 mars 2010 :
M. le Maire invite les Conseillers à faire connaître leurs disponibilités pour la tenue du bureau de vote, compte tenu de la nécessaire présence de trois scrutateurs, pour chaque tranche horaire.

tenue du bureau de vote, compte tenu de la nécessaire présence de trois scrutateurs, pour chaque tranche horaire.

Tous les Tourrettois ont encore en mémoire le crue dévastatrice qui a emporté les berges du Blomard, lors des violents orages de la fin de l'été 2008. Les travaux de remise en état ont enfin débuté, courant février, comme les usagers ont pu le constater. Bien que la municipalité ait pris à l'époque, les mesures d'urgence qui s'imposaient, les très longues formalités avec les diverses administrations concernées, et la mise en place des financements sont à l'origine de ce retard. Un bassin de dissipation des crues a été créé en aval du passage à gué conduisant au quartier de la Pascale, avec enrochement des berges. Le réseau d'assainissement a été également repris.
Les travaux en aval, jusqu'au confluent avec le Rhône,sont planifiés pour débuter au mois de juillet.

Théâtre

le 26 mars au C.R.A.

Vendredi 26 mars au Centre Rural d'Animation à 20 h 30 - par la compagnie du : **Théâtre du Local de Loriol**
Pièce de Théâtre : " **ÇA VA ?** " - Auteur : Jean Claude GRIMBERG - Mise en scène : Edouard MARTINI
Distribution: J.Pierre ARNOUX, Yvette CHANTRE, Eric DUPERRAY, Michel JOVANOVIC, Nicole MERANDAT, Elisabeth NODIN, Delphine ROBERT, Josiane SICIET et Maria SORIA. durée : 1 heure 15

Réservations au : 04 75 57 24 06

extrait :

"Ça va... du moins tant que tu ne me le demandes pas. Parce qu'une fois que tu l'as posée ta fichue question, et que je t'ai répondu avec ma foutue envie de communiquer, je crois qu'on s'est probablement tout dit. Ou presque. parce que si l'on a encore quelque chose à se dire après, ça relève de quoi ? Une fois que le "Ça va ? qui s'écrit comme "Allo" a été éructé, il reste quoi à dire ? "

Plein de choses, plein de situations,sagesse et folie, qui font tout le charme de cette pièce...

LA BIZZ'ART NOMADE

le 8 juin, jour de fête..!

La Bizz'art Nomade est une association culturelle loi 1901, créatrice d'événements artistiques, basée en Drôme provençale (26) entre Montélimar et Dieulefit. Depuis 1991, elle se spécialise dans l'organisation d'événements surprenants, ouverts aux cultures du monde, aux métissages, aux formes contemporaines originales de la création artistique dans tous les domaines : musique, danse, chant, arts plastiques, audiovisuel, théâtre de rue... prestations avec des chevaux.
Pour 2010, La Bizz'art débutera son itinérance artistique « ***Sur les Chemins de l'Oasis*** » par une étape dans la commune des **Tourrettes, le 8 juin**. Elle poursuivra sa route vers quatre autres villages avant de se poser à l'incontournable ***Festival Oasis*** *(Au Parc de la Baume, à Dieulefit, les 9, 10 et 11 juillet)*
Le convoi des 4 roulottes tractées ou accompagnées par les 8 chevaux offre une programmation artistique de qualité. En amont, deux ateliers de pratique des arts plastiques seront destinés aux enfants d'une classe de l'école primaire. Ateliers encadrés par une intervenante professionnelle et sur des thèmes particuliers (l'itinérance, le spectacle vivant ...) Des ateliers de voltige-cirque-équestre seront ouverts (tout public) pendant la présence de l'équipe sur place. Une équipe constituée de 20 personnes (investies dans le projet depuis sa conception) dont des cavaliers émérites qui encadreront les ateliers équestres. Des rencontres privilégiées avec la population auront lieu à l'occasion notamment au cours d'un pique-nique citoyen . Un musicien plasticien habitant les Tourrettes, Rahim Hamlaoui, se joindra à la troupe pour participer à ce week-end créatif et festif. D'autres apporteront leur contribution pour enrichir les échanges.

Le C.D.R.A aux Tourrettes

Mardi 9 février, Jean-Pierre LAVAL, Maire accueillait , en sa qualité de Président, le comité de pilotage du Contrat de Développement Rhône Alpes du 5ème Pôle (CDRA) pour une séance de travail sur l'examen des dossiers subventionnables par le Conseil Régional, représenté par Michèle EYBALIN . Ce sont plus de 7 dossiers qui ont été examinés, préalablement analysés par Patrick GILLET chargé de missions au syndicat mixte du 5ème pôle . A été soumis également à ce comité le diagnostic et le programme d'action du projet stratégique agricole et de développement rural (PSADER) soutenu avec passion par Marc André BARBE, Président de la commission, Maire de la BEGUDE de MAZENC. Ce dossier a reçu un avis favorable du comité de pilotage.
Au total, depuis la signature du contrat avec la Région, c'est plus de 1 000 000 € de subventions qui a été attribué, soit environ le quart de la dotation globale allouée au territoire du 5ème pôle, qui regroupe la communauté d'agglomération de MONTELIMAR SESAME, les communauté de communes de DIEULEFIT , et du pays de MARSANNE .

Plein de choses, plein de situations,sagesse et folie, qui font tout le charme de cette pièce...

communauté d'agglomération de MONTELIMAR SESAME, les communauté de communes de DIEULEFIT , et du pays de MARSANNE .

COMPRIMÉS D'IODE

Réunion d'information

Le mardi 8 décembre a eu lieu au C.R.A. une réunion d'information sur le prise de comprimés d'iode en cas d'incident nucléaire . M. le Maire a accueilli les Directeurs des services Communication et Environnement du CNPE de Cruas-Meysse, ainsi qu'un médecin spécialiste, en présence des représentants de la Commune à la C.L.I. (voir notre article ci-dessous). Devant le peu d 'engouement présenté par nos concitoyens pour cette question, il nous parait utile de préciser que l'iode reste un des seuls moyens individuels de protection en cas d'accident nucléaire. Pour éviter que l'organisme (en particulier la glande thyroïde) soit lésé par des rejets d'iode radioactifs, il faut avaler des comprimés d'iode stable, avant l'arrivée d'un éventuel nuage toxique, à la demande des autorités.

La Commission Locale d'Information de Cruas-Meysse

Joint au présent Bulletin Municipal, vous trouverez une plaquette expliquant les missions de la Commission Locale d'Information (C.L.I.) de CRUAS-MEYSSE, ainsi que des réponses à quelques questions que vous pouvez, peut-être, vous poser concernant l'industrie nucléaire. La C.L.I. de CRUAS-MEYSSE comprend notamment des représentants de toutes les communes situées dans un rayon de 10 kms autour de la centrale nucléaire de CRUAS-MEYSSE. Les représentants de la Commune de LES TOURRETTES sont M. André BELPEER (titulaire) et M. Georges PONS (suppléant). Dans le domaine du nucléaire et plus particulièrement sur des sujets concernant la centrale nucléaire de CRUAS-MEYSSE, vous pouvez vous adresser à eux pour faire remonter votre questionnement vers la C.L.I.

RECENSEMENT 2010

Bien que les chiffres officiels n'aient pas encore été publiés par l'INSEE, le dernier recensement fait apparaître une augmentation de la population de notre village, puisque nous sommes maintenant, 954 habitants sur la commune. Avec la livraison prochaine des logements du lotissement des Lavandins, gageons que le seuil symbolique des 1 000 habitants va être très rapidement franchi. Souhaitons la bienvenue à ces nouveaux tourrettois.

à la Bibliothèque

L'équipe des Bénévoles de la Bibliothèque des Tourrettes, sous la houlette de sa responsable, Mme. Paulette MAROUX, a organisé une réunion conviviale le lundi 4 fevrier au Centre Rural d'Animation, en présence de Mme. M.L. GUERAIN, directrice de l'école, accompagnée de l'une des institutrices. La Municipalité était représentée par M. André BELPEER, 1er adjoint ainsi que par MM. Georges PONS et Robert COMMENGE. Le bilan du fonctionnement de la bibliothèque fait apparaître une augmentation de 10% du nombre de lecteurs. 614 heures de bénévolat ont été consacrées par l'équipe, et le budget alloué par la commune a permis l'acquisition de plus d'une centaine d'ouvrages. La prochaine exposition, organisée en partenariat avec l'école, est programmée pour le début de l'année 2011.

Par ailleurs, le dossier de construction de la future bibliothèque, et de la salle d'animations, est en bonne voie. La demande de subvention auprès de la D.R.A.C. (Direction Régionale des Affaires Culturelles) a reçu un bon accueil et, une fois le dossier de financement bouclé, on peut espérer une mise en service de cet équipement, vers la fin de l'année 2011.

Tourrettes détente
Marche nocturne

L'association Tourrettes Détente organise une marche nocturne aux Tourrettes le **samedi 1er mai 2010**. Le départ est prévu de 17h30 à 18h30 de la salle des fêtes, direction les collines et la forêt, halte pour un repas champêtre fourni et ensuite retour au village. La marche est accessible à tous. Possibilité d'accéder en voiture à proximité du lieu du repas pour les non-marcheurs accompagant les randonneurs.

Renseignements : tourrettes.détente@hotmail.fr -

Téléphone : 04.75.00.93.69/ 04.75.90.09.34 Port. : 06.82.01.84.12 - Tarifs : de 0 à 6ans : gratuit -de 6 à 12 ans : 6.00 € + de 12 ans : 12.00 € si inscrtits avant mercredi 28 avril 2010. 15.00 € au delà.

CROAS-METSSE, vous pouvez vous adresser à eux pour faire remonter votre questionnement vers la C.L.I.

Le Comité des Fêtes vous rappelle :

La reprise des vides greniers aura lieu à partir du dimanche 14 mars et ensuite, tous les **deuxièmes** dimanches du mois jusqu'au 10 octobre, au Parc du Blomard.
La fête du village aura lieu les samedi 3 et dimanche 4 juillet, avec concours de boules, Paëlla et concert au Parc du Blomard.

Nouveaux horaires des déchetteries

Dans l'attente d'une 4ème déchetterie qui va voir le jour au nord du territoire, sur la commune des Tourrettes. (Ouverture prévue en 2012), 3 déchetteries sont actuellement à votre disposition : au sud et au nord de Montélimar et à Montboucher s/ Jabron.
Trier ses déchets est un véritable geste citoyen. En effet, cela permet de préserver les ressources naturelles de la planète et limiter l'enfouissement des ordures ménagères. Simple, écologique et économique, le réflexe de chacun profite au bien être de tous.

Nouveaux horaires pour l'ensemble des déchetteries :

Lundi de 14h à 19h
Mardi, jeudi vendredi, samedi de 9h à 11h45 et de14h à 19h
Dimanche de 9h à 11h45 (Bd. des Présidents uniquement)
Mercredi : fermées

Transport individuel à la demande : les Sésame Taxis

Avec le Service Sésame Taxis vous pouvez réserver un taxi pour des déplacements les mercredis après-midi et les samedis (sauf les jours fériés) entre les communes de Montélimar-Sésame et Montélimar. Vous pouvez ainsi vous rendre à la foire mensuelle, à l'hôpital, ou encore au marché.
Toutes les lignes desservent l'hôpital de Montélimar. Le service fonctionne à l'aller et au retour.
* ligne 1 : Châteauneuf du Rhône - Montélimar
* ligne 2 : Rochefort en Valdaine (Hameau du Colombier) - Espeluche - Allan - Montboucher sur Jabron - Montélimar
* ligne 3 : La Bâtie Rolland - Portes en Valdaine - La Touche - Rochefort en Valdaine (village) - Puygiron - Montélimar
* ligne 4 : Les Tourrettes - La Coucourde - Savasse (village) - Montélimar
* ligne 5 : Ancône - Savasse (l'Homme d'Armes) - Montélimar

Le tarif 2,05 € par trajet, dans la limite de 16 trajets (soit 8 allers et retours) par mois et par usager.
La réservation: Contactez le 04 75 00 64 41 (Il est nécessaire de réserver à l'avance)

Contrôle de la qualité de l'eau

Mise en ligne des résultats du contrôle sanitaire

Afin d'améliorer l'information du public dans le domaine de la qualité de l'eau potable, le ministère de la santé a mis au point un outil informatique permettant au consommateur d'avoir accès sur internet aux résultats des analyses du contrôle sanitaire réalisé sur la commune. Cette fonctionnalité est désormais opérationnelle sur le site Internet ci-dessous. Choisir ensuite, la région, le département et le nom de la commune dans les menus déroulants.

http://www.eaupotable.sante.gouv.fr

Téléthon

Suite et fin...

A la fin du mois de janvier, dans la salle du Centre Rural d'Animation, M. Jean-Pierre LAVAL, Maire, avait le plaisir de recevoir les organisateurs de l'édition 2009 du Téléthon, pour une soirée de remerciements aux bénévoles, qui se sont mobilisés les 4 et 5 décembre.
La Présidente du "Défi Canton de Marsanne", Mme. Christiane LEOPOLD, a mis l'accent sur la forte mobilisation des communes de la Coucourde et des Tourrettes, ainsi que de tous les villages du canton, qui ont participé à cet élan de solidarité en faveur de la recherche médicale. Elle a rappelé que l'ensemble des manifestations avait permis de récolter 9 090 €, entièrement versés à l'A.F.M.

Parmi les personnalités présentes, M. J. Luc ZANON, Maire de la Coucourde, M. André GILLES, Conseiller Général, plusieurs Conseillers Municipaux des Tourrettes, ainsi que de nombreux Présidents d'associations, sans oublier M. Gilbert SAUVAN, Président honoraire, qui a ravi l'assistance avec une chanson de sa composition.
Un diaporama rappelant les évènements marquants de cette édition a été ensuite présenté par M. François GORI, et a été suivi du verre de l'amitié.
Tous les participants se sont donné rendez-vous en décembre 2010 pour la prochaine édition du Téléthon.

A.G. du Club PRIMEVÈRES

L'Assemblée Générale de l'association Primevères a eu lieu le 27 janvier 2010 à 14 h à la salle du CRA . Le Président Henri DRAY a accueilli les 84 personnes présentes. Après un instant de recueillement en mémoire des membres disparus*(Mme Gauthier, Mr Fidenti, Mr Macorps.*) le rapport moral et le rapport financier , ainsi que les nouveaux statuts ont été adoptés.Les membres du bureau sont reconduits dans leurs fonctions : Président: Mr Henri Dray, Vice Président: Jean-Claude Ruel, Trésorière: Mme Yvette Chantre, Secrétaire: Mme Christiane Puaux. Monsieur le Maire Jean-Pierre Laval, était présent, en compagnie de Mr André Gilles Conseil Général.Une dégustation de galettes a conclu la réunion.

Programme Primevères 2010 :

Repas de l'Amitié: Mercredi 28 Avril

Concours de boules et barbecue: Samedi 26 Juin

Journée détente: Mercredi 07 Juillet .....voyage

Voyage de l'année: Mercredi 08 Septembre.

Concours de Belote et Goûter: Samedi 16 Octobre au CRA

Gala Semaine Bleue: Samedi 23 Octobre

Rencontre bien-être: Mercredi 17 Novembre au CRA

réunion tous les mercredis à 14h au CRA.

Sécurisation du pont sur l'autoroute

A la demande de la Mairie, les A.S.F. ont procédé à la sécurisation des barrières sur le pont enjambant l'autoroute A7 sur l'avenue Saint-Didier. En effet, les gardes-fous en tube présentaient un risque pour les enfants, susceptibles de les escalader, et de choir ainsi sur la chaussée.Il a été procédé à la mise en place de panneaux métalliques, décourageant la velléité des plus courageux de nos grimpeurs. A l'issu des travaux, l'ensemble de l'ouvrage a été repeint d'une couche de peinture blanche du plus bel effet.

RANDO des 15

8ème découverte du canton de Marsanne

Dimanche 21 mars 2010

*Départ de **LA BÂTIE ROLLAND***

à partir de 8h 30

Des circuits de tous niveaux, avec nombreux ravitaillements.

***Pédestres** de 7, 12, 16 et 25 Km - **VTT** de 25 et 38 Km*

*Frais d'inscription: **1 à 5 Euros** par personne selon le circuit*

Gratuit pour les moins de 12 ans

Renseignements: - Claude BLETON :**04 75 01 28 38** le soir (pédestre) - Michel PORTE : **04 75 90 36 79** (VTT)- Joëlle FAURE : **04 75 46 12 06**

ÉTAT CIVIL

Naissances :

AMGHAR Inola, née le 18/12/09

ARBOUCHE Wassim, né le 14/01/2010

Décès :

MACORPS Henri, le 01/01/2010 à Montélimar

MAIRIE de LES TOURRETTES

Téléphone : 04 75 90 06 27 - 09 75 25 33 77

Télécopie : 04 75 90 07 03

Messagerie : **mairie.les.tourrettes@wanadoo.fr**

http://www.lestourrettes.fr

LE PERSONNEL COMMUNAL

Secrétariat :	I. LAVAL V. LUCAS
Services Techniques :	P. ARSAC F. CHEVALIER B. LAY
Services Techniques écoles :	M. SIDOLLE C. VALLET
Atsem :	E. BANCEL V. DEGUILHEN

L' ÉCOLE : Tél : 04.75.90.09.36

M.L. GUERAIN :	Directrice
S. VALLA:	Professeur des écoles
S. DELPECH	Professeur des écoles
N. CLUTIER	Professeur des écoles
I. JOUVE	Professeur des écoles
O. CHOULET	Professeur des écoles

LES ASSOCIATIONS :

A.C.C.A.:	C. LABROSSE	04.75.51.81.59
Amicale Cycliste :	J. PIQ	04.75.90.05.09
Anciens combattants :	J.C. VEYREINC	04.75.90.06.84
A.P.E. :	S. BARD	04.75.01.85 20
Arts et Loisirs :	M. CHAMPEL	04.75.90.05.33
Comité des Fêtes	P. BRAYSSE	04 75 50 22 49
Primevère :	H. DRAY	04.75.90.05.62
Tourrettes Détente :	C. PLAZAS	06.82.01.84.12
Tourrettes Solidarité :	J. BUSQUET	04.75.90.08.38
Si TT Clean :	N. VALETTE	06 03 13 26 49
Yacht club :	S. CRÉTIN	04 75 90 08 82
U.S. Blomard		
Tennis C.T.	F. BONNARD	04.75.90.19.43
Tourrettes Multihandicaps	G. SCHIANO di COLA	04.75.90.06.87

Publié et diffusé par la Mairie des Tourrettes sous la direction de J.P. LAVAL,MAIRE.
Ont collaboré à la publication : J.P. LAVAL, A. BELPEER, Y. CHANTRE, R..COMMENGE, et le secrétariat de la Mairie.
crédit photos : R.. COMMENGE - E. MARTINI - X .

Imprimé et distribué par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique.